



Désignation : **BATIMOUSSE^{PE}** (1)(2) **Antimousse Prêt à l'Emploi**



Propriétés

BATIMOUSSE^{PE} est un antimousse prêt à l'emploi qui traite tous les supports contre les mousses, algues, lichens... Facile d'utilisation, il respecte les matériaux traités sans en modifier l'aspect. Produit certifié «**Label Excell +**».



Emploi

- Produit anticryptogamique : antimousse et fongicide.
- Curatif & Préventif.
- Convient sur tous matériaux : tuile, ardoise, fibre ciment, pierre, béton, enduit, brique, marbre, shingles, membranes d'étanchéité...
- Ne modifie pas l'aspect des matériaux traités.
- Biodégradabilité supérieure à 96 %.
- Le support peut être peint après élimination totale des mousses.
- Sans odeur.
- **Non agressif** : n'attaque pas les matériaux et les métaux.
- Conforme aux prescriptions des « Monuments Historiques ».
- Sans rinçage.
- Effet longue durée.



Application

- Gratter les mousses épaisses et abondantes avant traitement.
- Appliquer BATIMOUSSE^{PE} uniformément sur un support sec à l'aide d'une brosse, d'un rouleau, d'un pulvérisateur ou d'une motopompe.
- Bien imprégner la surface à traiter : **1 litre = 5 m²**.
- Il est nécessaire que le produit traverse le végétal pour atteindre le germe à traiter dans le matériau. Pour de meilleurs résultats, insister sur les végétaux très durs et ras, genre tâches de bougie (en deux passes si nécessaire).
- Dans tous les cas, ne pas rincer.
- Temps sans pluie nécessaire après traitement : **12 heures minimum**.
- Si le support est très encrassé, renouveler l'opération.
- **L'action de la pluie éliminera les résidus en quelques mois** (2 à 12 mois selon contamination du support). Pour une action rapide, les résidus peuvent être éliminés au nettoyeur haute pression quelques jours après l'application du produit.
- Nettoyage du matériel à l'eau.

N.B. : *Après destruction des mousses, les matériaux peuvent être protégés durablement des mousses et de l'humidité avec l'HYDROFUGE D21, protection invisible.*

Limites d'emploi

- Pendant l'utilisation, le port de lunettes, gants et masque est recommandé.
- Éviter tout contact avec la végétation.
- Protéger les plantations en cas de risques de projections qui pourraient altérer temporairement fleurs et feuillages.
- Tenir hors de la portée des enfants.
- Tenir à l'écart des denrées alimentaires.
- Maintenir les animaux à l'écart lors du traitement.
- Rincer soigneusement les bassins, réservoirs, citernes avant leur mise en service.
- Conservation : 3 ans dans son emballage d'origine, à l'abri de la chaleur et de la lumière.

Identification

- Antimousse en phase aqueuse (sans chlore).
- Couleur : incolore.
- Densité : 1.
- pH : 6-8

Conditionnement

Désignation	Conditionnement	Référence	Code barres
Antimousse Batimousse ^{PE}	Bidon de 5 litres <i>(pour 25m²)</i>	130 005	3 7004536 0006 8
Antimousse Batimousse ^{PE}	Bidon de 30 litres <i>(pour 150m²)</i>	130 030	3 7004536 0007 5
Antimousse Batimousse ^{PE}	Fût de 200 litres <i>(pour 1 000m²)</i>	130 200	3 7004536 0008 2
Antimousse Batimousse ^{PE}	Cuve de 1 000 litres <i>(pour 5 000m²)</i>	130 999	3 7004536 0016 7

Fiche de données de sécurité disponible sur:



Fabriqué
en France



(1) Produit dangereux – respecter les précautions d'emploi.

(2) Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Type de préparation: TP 10 – produit de protection des ouvrages de maçonnerie.

Les informations sont données à titre indicatif et n'impliquent par conséquent aucun engagement ni aucune garantie de notre part. Elles n'ont valeur que de recommandations et ne peuvent engager notre responsabilité. Elles ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation des produits à chaque cas déterminé, Lire impérativement l'étiquette, la fiche technique et la fds avant chaque utilisation. La présente édition annule et remplace toute fiche technique antérieure relative au même produit.